

## «Les jeunes sont les grands oubliés du débat» pour la patronne de la CFDT



*Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT, ici au siège des fédérations de la CFDT dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement, à Paris.*

*Stéphane Geufroi, Ouest-France*

○

« La pénibilité n'est pas reconnue et c'est profondément injuste », estime Marylise Léon qui appelle les entreprises à mieux intégrer les jeunes et les seniors. « Nos systèmes de retraite ont tout à y gagner », dit-elle.

**Que vous inspire la présence de la ministre du Travail à une réunion consacrée à la défense à l'Élysée ?**

Je pense que c'est une bonne chose qu'il y ait le maximum de parties prenantes autour de la table. L'idée est de ne pas opposer les enjeux liés à la défense au modèle social. C'est dans cet esprit qu'il faut appréhender l'actualité.

**Faudra-t-il travailler plus, comme certains le suggèrent, pour financer cet effort supplémentaire ?**

Commençons plutôt par travailler tous, en permettant au maximum de jeunes et de seniors d'accéder au marché du travail et de s'y maintenir de façon durable. Nous avons signé un accord sur les seniors en fin d'année

dernière. Il doit être maintenant inscrit dans une loi. J'espère que les chefs d'entreprise n'attendent pas cette loi pour commencer à agir, avec, par exemple, l'accès, dès maintenant, aux retraites progressives.

**Est-ce que vous observez une mobilisation des entreprises sur ce sujet ?**

Cela ne bouge pas suffisamment. Quelques entreprises négocient des GEPP (gestion de l'emploi et des parcours professionnels) avec des retraites progressives, chez Orange par exemple. Mais ce type d'initiative reste malheureusement cantonné à de grandes entreprises où il y a du dialogue social. À ce stade, il n'y a pas suffisamment de volontarisme de la part des employeurs. Avant de reprendre de vieilles lubies, s'en prendre au temps de travail et demander qu'on travaille plus, les entreprises feraient bien de commencer par appliquer les engagements pris.

**Que proposez-vous pour mieux intégrer les jeunes sur le marché du travail ?**

Les jeunes sont les grands oubliés du débat actuel. Et quand on parle d'eux, c'est rarement de façon positive. Je préfère d'ailleurs parler des jeunesses car les situations ne sont pas homogènes. Je regrette que les dispositifs qui leur sont consacrés fassent l'objet de coupes budgétaires. Le nombre de contrats d'engagements jeunes a été plafonné à 200 000 contrats pour 2025, le même nombre qu'en 2024, alors qu'il est en plein déploiement. La France intègre plus mal les jeunes et les seniors sur le marché du travail. Et quand on regarde les politiques jeunesse, la succession des ministres n'aide pas à avancer sur ces questions.

---

**« On raisonne trop en chiffres »**

---

**Au-delà de ces contraintes budgétaires, qu'est-ce qui ne fonctionne pas ?**

L'initiative « un jeune une solution » partait d'une bonne idée : mettre en place une forme de guichet unique. Certains peuvent avoir besoin d'un complément de formation, d'accompagnement pour trouver un travail. Pour

d'autres, la demande porte sur un logement ou des soins avant même de penser à travailler. Cela ne peut marcher que si on inscrit ces politiques dans le temps long. Par ailleurs, les acteurs concernés ont besoin de se former. Ces politiques ont trop souffert de *stop and go*. On ne parle pas suffisamment de la qualité de l'accompagnement. Plutôt que de travailler sur la durabilité de l'insertion de ces jeunes, on demande aux salariés de remplir des tableaux Excel. On raisonne en chiffres et non en qualité du travail fourni. Les salariés des Missions locales étaient d'ailleurs mobilisés sur ce sujet samedi.

## **Les politiques publiques ne s'inscrivent pas assez dans le temps long ?**

Oui, et ce problème est accentué par la situation politique depuis la dissolution. Nous vivons dans l'incertitude. La difficulté à construire un budget a effacé la vision politique. On ne sait plus quels sont les objectifs qui guident les politiques publiques. Certaines priorités n'en sont plus quelques mois après. C'est malheureusement actuellement le cas de la planification écologique. Certains responsables politiques trop préoccupés par les prochaines échéances électorales font trop de communication et en oublient ce que vivent les Français. Le sujet de préoccupation principal reste le pouvoir d'achat.

---

## **« L'équilibre financier des retraites indispensable »**

---

**Édouard Philippe juge, dans un entretien au *Figaro*, « déjà totalement dépassé » le débat sur les retraites, et qu'il faudra travailler plus. Qu'en pensez-vous ?**

Les attentes sociales des salariés sont toujours bien présentes. Se mettre tous autour de la table pour trouver des alternatives à une réforme très largement contestée est utile et nécessaire. Considérer le dialogue social comme inutile, c'est ça qui est dépassé ! Dans ce moment, on a impérativement besoin de cohésion sociale.

**Pour trouver des marges de manœuvre financière, faut-il mettre les retraités à contribution ?**

Toutes les pistes méritent d'être explorées, y compris celles qui nous séduisent moins. La question de la contribution des retraités sera de toute façon posée par certains interlocuteurs. La CFDT, de son côté, met l'accent sur l'emploi des seniors. On sait qu'une progression du taux d'emploi de dix points des seniors le rapprocherait du taux allemand par exemple, soit 700 000 de plus en emploi. Cela permettrait de dégager dix milliards d'euros supplémentaires de recettes.

### **L'équilibre financier des retraites vous semble-t-il indispensable ?**

C'est absolument nécessaire. Et nous nous y employons déjà dans le cadre du régime complémentaire des retraites à l'Agirc-Arrco. Et cela, en définissant les règles les plus justes socialement.

Dans le cadre du mandat que nous a confié le Premier ministre, nous avons trois priorités : l'âge légal, les femmes et la pénibilité. Les trois vont de pair. L'équilibre financier a toujours fait partie de nos préoccupations. Nous voulons y parvenir avec des éléments indiscutables. Le rapport de la Cour des comptes a permis de clarifier la situation financière des retraites. Il y a un déficit. Mais nous ne sommes pas en situation de faillite comme cela a pu être dit. Si la trajectoire a besoin d'être corrigée, la situation n'est pas catastrophique pour autant. Je réfute le procès en irresponsabilité qui a pu être fait contre la CFDT. Nous avons toujours su prendre nos responsabilités.

### **Est-ce qu'il faudrait aller jusqu'à une règle interdisant les déficits ?**

Pour la CFDT, l'enjeu est de garantir l'équilibre des régimes dans le temps et l'équité entre les générations. C'est une question de pérennité de notre système par répartition. Il faut donc définir des règles de pilotage permettant de tenir compte intelligemment des cycles du marché du travail et de la démographie.

---

**« La pénibilité n'est pas reconnue »**

---

**Le Medef voudrait revenir sur le dispositif carrières longues pour faire des économies. Y êtes-vous favorable ?**

Nous avons une divergence d'approche avec le Medef sur ce sujet. On peut avoir un métier pénible sans être dans le dispositif carrières longues. La pénibilité n'est pas reconnue et c'est profondément injuste. Les aides-soignantes devraient, par exemple, cumuler un certain nombre de critères de pénibilité. 30 % prennent leur retraite en étant déjà en incapacité de travail. Il faut pouvoir traiter ce sujet qui concerne aussi les travaux publics, le bâtiment ou les secteurs industriels. Aujourd'hui, quatre critères ont été enlevés du compte pénibilité : les risques chimiques ainsi que trois critères correspondant aux maladies et troubles musculosquelettiques. Or, ces derniers représentent 88 % des maladies professionnelles. Pour le reste, nous voulons que ceux qui ont commencé à travailler jeunes ne soient pas lésés par une durée de cotisation largement supérieure aux autres.

**Un congé de naissance plus court mais plus rémunérateur, ce serait une bonne idée ?**

Il y a les congés paternité, maternité et le congé parental. L'enjeu, c'est surtout le partage de ce congé. Aujourd'hui, le congé parental est pris à 95 % par les femmes. Le montant de l'indemnité étant plus faible que les salaires, c'est souvent la femme qui prend ce congé. Il y a un enjeu lié à l'évolution des femmes tout au long de leur carrière. On sait que les femmes ont moins d'opportunités d'évolution. Elles occupent moins de postes à responsabilité. Il y a un sujet de pratique des ressources humaines. On ne va pas faire une loi pour corriger ces défauts. Cela passe par les entreprises. Il y a aussi le combat que nous conduisons dans les secteurs genrés : les secteurs social et médico-social avec plus 80 % de femmes. Et ce sont les secteurs où les salaires sont les plus faibles. Il y a un manque d'engagement des employeurs et des fédérations professionnelles sur ces questions et la mixité des métiers.

**Europlasma voudrait reprendre la Fonderie de Bretagne pour se diversifier dans la défense. Il y a d'autres projets similaires en Europe. Y êtes-vous favorable ?**

Oui, à condition que cela soit accompagné, préparé. Mais il va falloir continuer de faire fonctionner l'automobile, et ne pas renoncer à l'électrification du parc automobile ! La défense ne doit pas écraser tous les autres sujets. C'est important, mais il y a également les enjeux de modèle social et de transformation écologique à mener de front. On ne peut pas avoir

un pays qui se déchire sur son modèle et la cohésion sociale alors qu'on doit faire face à des enjeux colossaux à l'échelle européenne et internationale.

*Propos recueillis par*

**Gaëlle FLEITOUR et Patrice MOYON.**